



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Centre hospitalier de Saint-Nazaire : inflation et prix de l'énergie

Question écrite n° 14065

Texte de la question

M. Matthias Tavel interroge Mme la ministre de la transition énergétique sur l'augmentation exorbitante du montant du coût de l'énergie à la charge du centre hospitalier de Saint-Nazaire (CHSN). Des opérations de réduction de la consommation sont opérées depuis plusieurs années au sein de l'établissement. Malgré ces efforts, pour 2023, les dépenses de gaz et d'électricité ont augmenté de 5,2 millions d'euros, soit une augmentation de 290 % pour un bouclier annoncé de seulement 114 000 euros au bénéfice des seuls établissements médicosociaux. Le budget arrêté pour l'année 2023 s'élève à un montant de 6 986 277 euros, contre un montant de 1 823 162 euros pour l'année 2022. Cette situation met gravement en difficulté la situation financière du CHSN, déjà très tendue, compte tenu du loyer au titre du bail emphytéotique léonin par lequel est liée la cité sanitaire nazairienne. Il lui demande donc quelles sont les mesures d'urgence qu'elle entend prendre pour que les ressources financières du centre hospitalier de Saint-Nazaire ne soient pas grevées de cette surcharge financière qui met en péril son bon fonctionnement et ses capacités d'investissement et de développement pour répondre aux besoins de la population.

Données clés

Auteur : [M. Matthias Tavel](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (8^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14065

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Transition énergétique

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 mars 2024

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11695

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)